

35 **DETROIT**

6^{ème} rang

6^{ème} prix

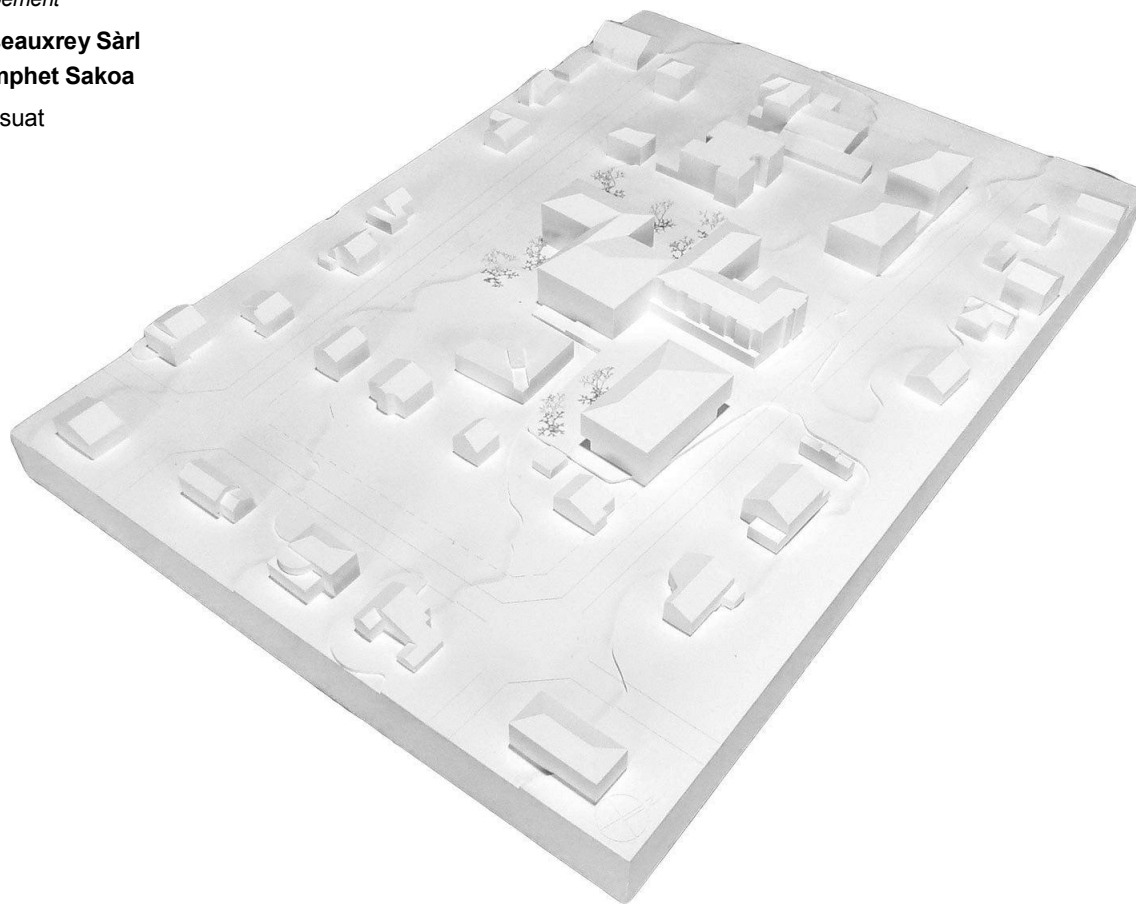
CHF 15'000.-

Groupement

Cheseauxrey Sàrl

Khamphet Sakoa

Grimisuat



L'extension de l'EMS prolonge l'établissement existant par un contact latéral de l'angle sud-ouest. Sa volumétrie est composée d'un corps principal à base carrée, se déployant au nord-ouest avec un second corps rectangulaire, lié au nord, mais décalé et plus modeste. Le volume en U de l'actuel EMS est fermé au niveau du rez-de-chaussée pour y accueillir la cuisine. Les volumes ainsi saccadés permettent une implantation aérée sur le site et génèrent des cours ouvertes ainsi que des sous-espaces extérieurs intéressants. Le dégagement par rapport à l'école catholique au nord du site est appréciable. De manière générale, les rapports de masse sont bons.

Le bâtiment scolaire est implanté de manière indépendante, parallèle au chemin du Levant, sur une base rectangulaire et dans l'esprit des premiers logements locatifs du même chemin. Ce bâtiment est dans un juste rapport des masses par rapport à l'environnement bâti existant.

Les toitures sont à pans multiples asymétriques et subtilement organisés, ce qui donne une cohérence à l'organisation et une homogénéité de tous les volumes dans le site.

Le stationnement est réparti en deux zones, dont la plus importante se déploie sur la longueur du chemin du Sillon, la seconde se situant derrière l'EMS existant. Ceci a pour avantage de diluer l'impact des places de parc sur le site.

L'implantation générale du projet privilégie la création d'un parc alternant espaces minéraux et espaces verts, parfois ombragés parfois ensoleillés.

L'entrée principale du nouvel EMS est proposée depuis le chemin du Sillon au travers de la cour générée par l'EMS existant, l'extension décalée au sud et le bâtiment scolaire. Il n'est à priori pas possible d'y accéder par véhicule, ce qui est un problème majeur pour la dépose de résidents. Une entrée de service se trouve au nord vers la cuisine, à l'emplacement de l'entrée actuelle. Une troisième entrée est aménagée coté chemin du Sillon, au rez inférieur de l'EMS, à côté du parking principal de l'EMS. La relation de cet accès avec le rez-de-chaussée (entrée principale du bâtiment) est malheureusement peu engageante ni fonctionnelle. Ainsi, la multiplication des différentes entrées dans l'ensemble du système pose la question de l'orientation et la perte de repère pour les différents utilisateurs. La position de l'entrée de l'école vient s'ajouter à cette confusion générale.

Le rez-de-chaussée accueille la réception, les locaux administratifs, ainsi que le centre d'accueil temporaire (CAT). La salle à manger bénéficie d'un bon dégagement au sud et sur la cour d'entrée à l'EMS. Les cuisines, sises au nord sont bien positionnées par rapport aux salles à manger et aux accès de services.

Aux étages, la liaison entre le bâtiment existant et son extension s'opère par un passage fonctionnel mais peu généreux, débouchant sur les salles à manger d'étage. Les séjours d'étage sont, par contre, plus confinés et bien placés dans le cheminement des couloirs. De manière générale, l'organisation intérieure est fluide et conviviale, dans le respect du concept d'hébergement (fonctionnalité, souplesse d'utilisation, etc.) .

Le rez-de-chaussée du bâtiment existant est entièrement revu, mais son organisation laisse penser que son réaménagement ne péjore pas l'exploitation de l'EMS durant les travaux.

Le bâtiment scolaire est organisé sur 3 niveaux. La réception et les espaces administratifs sont au rez-de-chaussée, les classes et locaux des thérapeutes se répartissent sur 2 niveaux similaires. Si l'organisation de l'école est fonctionnelle, le jury regrette son caractère peu innovant et quelque peu rigide, notamment par le manque d'espaces de dégagement et de rencontre aux étages. Le préau, à l'ouest, est situé au cœur du site, dans le prolongement de la cour d'entrée de l'EMS : cette articulation le fait naturellement participer à la vie du site tout en ayant sa fonction propre et délimitée.

L'étude économique situe le projet global dans la moyenne volumétrique des six propositions analysées et dans la moyenne supérieure des coûts de réalisation.